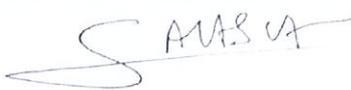


A remplir par le chef de service

Version :	1			Clôture :	
Agent en Poste :	Nom : Fagu	Prénom : peter	Employeur :	CDE	
Agent en Poste :	Nom : Wagjo	Prénom : Daniel	Employeur :	CDE	
Témoin(s) :	Nom : Hoorelbeck	Prénom : Jacques	Employeur :	CDE	
Témoin(s) :	Nom : Waetheane	Prénom : Gaston	Employeur :	CDE	
Où ? Décrire l'endroit précis où a eu lieu l'incident, situation dangereuse (site, zone, ...) :	STEP DUMBEA 2			Complément de lieu :	
Quand ?	Date : 20/02/2018	Heure :	16h		
Type Incident:	Dégâts potentiels sur l'environnement				
Si autre veuillez préciser :	Débordement PR STEP DUMBEA2 -By Pass 5200m³/J				
Description de l'accident ou de l'incident : décrire selon le témoignage de(s) victime(s) et/ou témoin(s), ce qui s'est exactement passé : décrire les faits constatés sans jugement personnel :	<p>Suite à l'évènement orageux survenu en fin de journée le 20/02/2018, occasionnant des perturbations sur le réseau électrique (Micro-coupures)</p> <p>La Station Dumbéa2 s'est mise en sécurité, arrêt d'urgence zone 2 ( Arrêt total du prétraitement qui est en relation avec le fonctionnement des pompes PR Step.)</p> <p>Les pompes du PR ont cessé de fonctionner, engendrant un débordement du PR Dumbéa2 vers 16h de par son By-pass. Le PR a été remis en service à l'embauche du personnel le 21/02/2018. 5200m³ a été comptabilisé, avec 14mm de pluie enregistré.</p>				
Analyse des causes :	<p>Suite aux fortes perturbations du réseau électrique liées à l'orage occasionnant de nombreuses micro-coupures.</p> <p>Le contrôleur de phase n'ayant pas détecté à temps les micro-coupures, ( temps microcoupure &lt; au temps mini de détection) la step s'est mise en sécurité AU zone2 ( prétraitement) impliquant l'arrêt des pompes de relevage PR.</p> <p>Les pompes du PR ne fonctionnant pas le PR a débordé par son by-pass.</p> <p>Suite a ces perturbations électriques ressenties sur l'ensemble de nos installations, le superviseur Topkapi central de la CDE a cessé de fonctionner. Le défaut débordement n'a pas été transmis à l'agent d'astreinte.</p> <p>Le PR a été remis en service qu'au matin lors de l'embauche du personnel le 21/02/2018</p>				
Description des actions prises immédiatement :	<p>Acquittement et remise en service de l'arrêt d'urgence zone2, vérification de l'ensemble des équipements Dumbéa2</p> <p>Remise en service du PR, comptabilisation du volume by-passé, 5200m³, constitué d'une quantité importante de pluie (pluviométrie= 14 mm)</p> <p>Nettoyage du canal by-pass et PR avec une hydro.</p> <p>Inspection du milieu récepteur : cours d'eau de la Tonghoue, embouchure, bande littorale - pas d'impact visible constaté.</p> <p>Prélèvement B24h by-passé déposé au Laboratoire.</p>				
Actions préventives à court terme :	<p>Remise en service du superviseur TopKapi CDE par le service automatisme</p> <p>Contrôle des temps de déclenchement du contrôleur de phase Step Dumbéa2 avant sa mise en sécurité.</p>				
Actions préventives à moyen terme :					
Adjoint Responsable Agence assainissement :	Nom Prénom : Salasca Q	Date et signature :	<p>Le 26/02/2018</p> 		
Chef Secteur Nord :	Nom Prénom : Hoorelbeck J	Date et signature :	<p>Le 23/02/2018</p> 		

ARRIVÉ LE : 28 FEV. 2018

N° 5786

PROVINCE SUD	Dir	Conseil Scient.	Code ENV	Projets Transv.	CE Com	SGN	SAF	SICIED	SCBT	PPRB	PEF
de l'environnement											
AFFECTÉ											
COPIE											
OBSERVATIONS	<p>2/03 → BICPE</p>										